

DOSSIER MÉCÉNAT
PARTENAIRE PREMIUM
TENNIS CLUB LITTORAL TOULON



Marc Seymat

PRÉSIDENT DU TENNIS CLUB DU LITTORAL TOULON

LE MOT DU PRÉSIDENT
LE TENNIS, UN SPORT POUR TOUS !

Situé au cœur du Mourillon à Toulon, le Tennis Club du Littoral Toulon vous accueille toute l'année sur ses terrains en terre battue et ses surfaces en dur pour pratiquer le tennis dans un esprit familial.

Doté d'un environnement des plus agréable, le TCL Toulon tient sa renommée de son personnel d'encadrement sportif compétent, pédagogue, disponible, de ses bénévoles engagés pour faire vivre le Club et également d'une gestion rigoureuse par son Comité de Direction

De l'initiation à la compétition, notre équipe composée de moniteurs diplômés (DE, DES) sera toujours présente et à votre écoute, quel que soit votre âge et votre niveau !

Nous vous invitons à venir découvrir notre Club, et pratiquer entre amis, en famille ou en compétition le TENNIS un SPORT pour TOUS.



TENNIS CLUB DU LITTORAL TOULON

PRÉSENTATION DU CLUB

L'agglomération toulonnaise représente plus de 400 000 habitants. A vocation très sportive (RCT, Hand Féminin), elle possède deux clubs majeurs de tennis dont seul le TCLT est intramuros.

Le TCLT, situé au cœur du Mourillon, c'est :

▸ 6 courts extérieurs éclairés dont 3 Terres Battues, surface utilisée lors du tournoi de Roland Garros et promue par la FFT pour la formation de son élite.
▸ Une équipe de 5 moniteurs diplômés d'état
▸ 6 équipes séniors dont l'équipe 1 Homme en PRO B (dans les 18 premiers clubs Français)
▸ 4 équipes séniors + (2 en +35 ans, et 2 en +45 ans),
▸ 14 équipes jeunes (de 8 à 16 ans)
▸ Un tournoi open rassemblant 350 joueurs organisé la première quinzaine de juillet
▸ 7 TMC (tournoi-multi-chance) à chaque période de vacances scolaires
▸ 1 tournoi interne ouvert à tous
▸ Des animations tout au long de l'année : Tournoi des familles, double à ma mélée…

Le TCLT est ainsi fortement impliqué dans la vie sportive varoise et dans la vie tennistique de la Ligue de Côte d'Azur. Il participe à toutes les manifestations sportives mise en place par le comité du Var de tennis et par la ligue de Côte d'Azur (journée de détection 5-7 ans, challenge sportif pour les 8-15 ans etc…).

LE TCL TOULON EN QUELQUES CHIFFRES

1954
Création du Club

529
Nombre de licenciés en 2024 dont 320 enfants inscrits à l'école de tennis

15%
Augmentation du nombre de joueuses féminines en 2023

61%
De jeunes joueurs entre 5 ans et 18 ans

23
Nombre d'équipes évoluant en Championnat

45
Nombres de rencontres par équipes au TCLT

TENNIS CLUB DU LITTORAL TOULON

LE MECENAT ET SES AVANTAGES



Contrairement au sponsoring, le mécénat se définit comme le soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une association pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général tel que le sport au sein d'un club.

Le mécène apporte des fonds ou fournit un service à une association et n'attend aucune contrepartie commerciale de sa part, mais peut **communiquer en interne pour favoriser un lien social et valoriser son image.**

L'association vis à vis de son mécène pourra entretenir un lien privilégié avec celui-ci, mais sans publicité apparente. **Le TCLT est reconnu d'intérêt général depuis 2016 et peut donc délivrer un CERFA donnant droit à une réduction d'impôt.**

Le mécénat est stimulé en France par la possibilité de **déduire jusqu'à 60% de son don lors de sa déclaration fiscale** pris dans la limite de 5 pour mille de votre chiffre d'affaires hors taxes.

Peuvent bénéficier de la réduction d'impôt, au titre du mécénat prévue à l'article 238 bis du code général des impôts, les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés selon un régime réel d'imposition.

C'est ainsi, par exemple, qu'un versement de 1.000 € effectué au titre du mécénat occasionne, pour l'entreprise, une charge nette d'impôts de 400 €.

DURÉE DU MÉCÉNAT

D'une durée d'un an, reconductible à la date anniversaire, votre mécénat pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties soit :

▸ 3 mois avant la date anniversaire par lettre en courrier recommandé avec accusé de réception.

▸ À tout moment par lettre en courrier recommandé avec accusé de réception si l'une ou l'autre des parties ne respectait pas le terme de l'accord.



QUE POUVEZ-VOUS ATTENDRE DE NOTRE PARTENARIAT ?

LA NOTORIÉTÉ

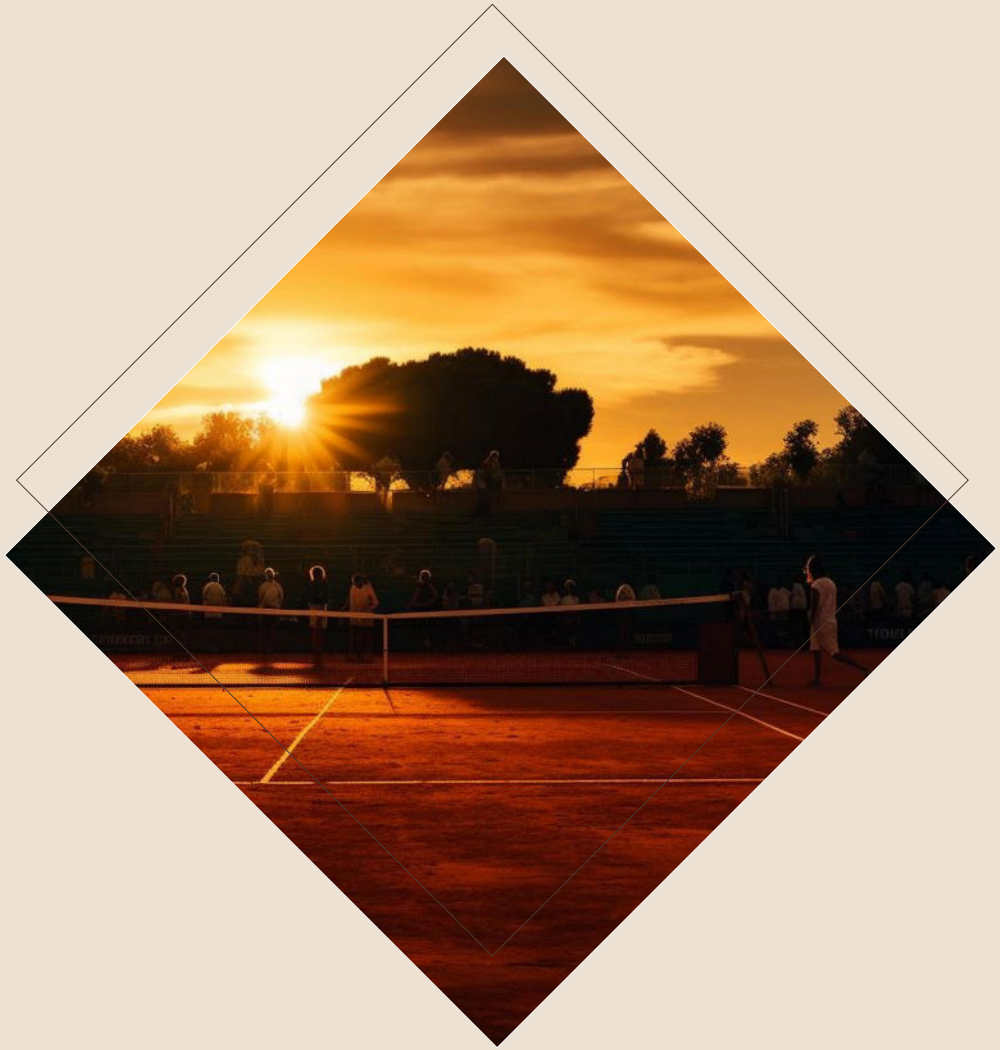
▸ Conserver une visibilité auprès de vos clients de proximité existants.
▸ Accroître votre notoriété grâce à nos outils de communication (Site internet, Facebook, Instagram et affichage club).
▸ Etendre votre rayonnement auprès de nouveaux clients venant jouer ou déjeuner.
▸ Démontrer votre investissement dans la vie locale auprès des pouvoirs publics.
▸ Bénéficier d'une exclusivité dans votre secteur d'activité

QUE PEUT VOUS OFFRIR LE TCL-TOULON ?

LA VISIBILITÉ

Une grande surface d'exposition et plus de 1000 joueurs de la Commune qui se rendent au moins une fois par an sur nos installations. Sans compter les accompagnants et supporters venus nombreux pour soutenir les équipes locales qui ont une forte notoriété.

Nous proposons à nos partenaires une exposition par l'intermédiaire d'une bâche à l'année sur nos terres battues, d'un logo sur le mur des partenaires ainsi que de nombreuses soirées rassemblant l'ensemble de nos mécènes. Ces soirées sont le moyen de faire connaître votre entreprise aux membres du club et de pouvoir échanger avec nos nombreux partenaires. De plus, vous serez sur notre affiche du tournoi annuel en juillet rassemblant 350 participants et envoyée dans tous les clubs du Var.



PROPOSITION DE COOPERATION

PARTENAIRE PREMIUM

▸ Mailing à 540 adhérents de présentation de la concession

▸ 3 bâches sur nos 3 courts en Terre battue (prises en charge par le TCL).

▸ Logo sur le mur des partenaires visible dès l'entrée au Club

▸ Mise en valeur de vos produits ou services au cours d'évènements marquants :
- Tournoi open (600 joueurs de passage) sur 15 jours
- Championnat de France PRO B (classement en cours d'évolution).

▸ Déplacer des enseignants dans votre entreprise sur une ou 2 journées portes ouvertes en proposant une animation tennis à la journée.

▸ 20h d'accès libre aux courts du club avec badge partenaire.

▸ Prise en charge d'une soirée qui vous est dédiée (traiteur et animation tennis).

▸ 1 à 2 soirées partenaires regroupant l'ensemble de nos mécènes.

▸ 2 places pour un tournoi de prestige : Roland Garros ou Rolex Monté-Carlo Masters.

BUDGET PARTENAIRE PREMIUM
= 10 000 €



CONCLUSION

Porteur du projet, le TCLT dispose d'une réelle réputation et d'une importante légitimité dans la région. Tout au long de l'année, des centaines de personnes suivent l'actualité du club à travers l'ensemble des compétitions auxquelles leurs membres prennent part. Souhaitant apporter des solutions à un problème récurrent, le club cherche à étoffer ses partenariats.

Désireux, de créer un lien fort et vivant avec le tissu professionnel local, le TCLT vous propose, dans le cadre de notre collaboration, d'intégrer notre club des mécènes rassemblant un total de 27 partenaires.

A votre écoute, nous sommes à votre entière disposition pour formaliser cette coopération.



TCL TOULON

CONTACT

Marc Seymat - Président du Tennis Club du Littoral Toulon

06 03 16 75 99 tclittoraltoulon@fft.fr

145, avenue du 21ème RIC - 83000 Toulon